



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
74 RUE LOUIS PASTEUR
84029 AVIGNON CEDEX 1
WWW.UNIV-AVIGNON.FR

ARRÊTÉ n°2018-22-DAGAP

PORTANT COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE SCRUTINS DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018 POUR LE REMPLACEMENT DE REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE A AUX COMMISSIONS DU CONSEIL ACADÉMIQUE

LE PRÉSIDENT

- Vu l'article D 719-28 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté n° 2018-17-DAGAP du 11 septembre 2018 relatif à l'organisation d'élections partielles pour le remplacement de représentants du collège A aux commissions du conseil académique,
- Vu l'absence de proposition d'assesseur de la part des candidats en présence,
- Vu l'avis du Comité Électoral Consultatif (CEC) en date du 4 octobre 2018.

ARRÊTE

Article 1

Conformément aux dispositions prévues à l'article 13 de l'arrêté n°2018-17-DAGAP du 11 septembre 2018 portant organisation des scrutins du 11 octobre 2018, un bureau de vote est constitué pour chaque scrutin.

1-1 La composition du bureau de vote pour le scrutin relatif à la commission de la recherche (CR) est arrêtée comme suit :

Président : Fathie BOUBERTEKH, directeur général des services
Assesseurs : Ange POLIDORI
Natalia ERMILOV

1-2 La composition du bureau de vote pour le scrutin relatif à la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) est arrêtée comme suit :

Président : Georges LINARES, vice-président en charge de la CR
Assesseurs : Florence DECUYPER
Magali VINCENT

Article 2

Le présent arrêté sera publié selon les modalités prévues à l'article 22 de l'arrêté susvisé.

Article 3

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 5 octobre 2018

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,



Philippe ELLERKAMP

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES

Campus Hannah Arendt
Site centre-ville

74 rue Louis Pasteur – Case 34
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 27 08 ou 28 43

service-affaires-juridiques@univ-avignon.fr
<http://www.univ-avignon.fr>